Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 23/04/2025 à 09h56
Réference de l'AR : 008-240800821-20250414-2025_04_050-DE
Publié le 23/04/2025 ; Rendu exécutoire le 23/04/2025

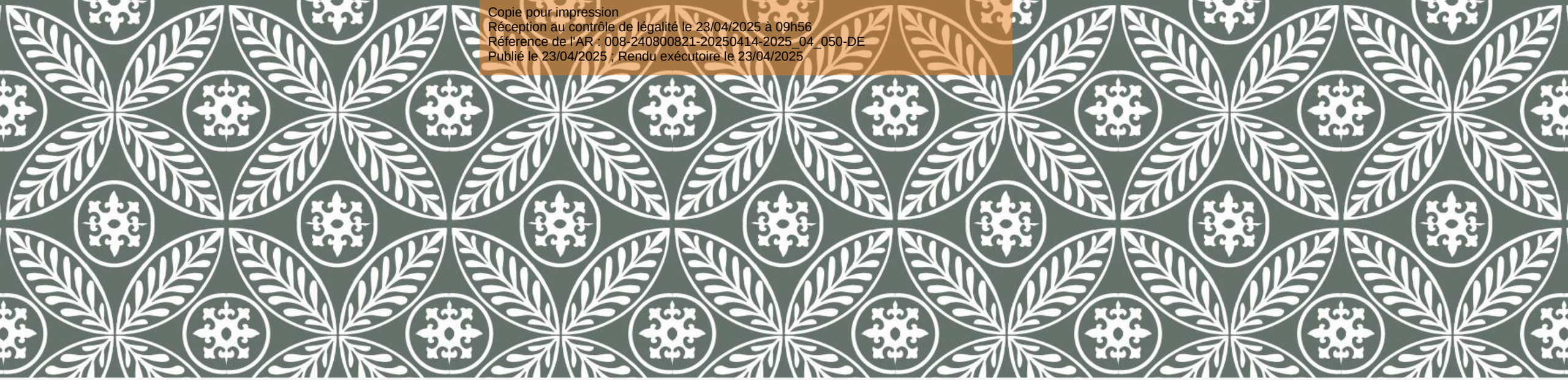

CHARLEMONT, SCHEMA DIRECTEUR

Conseil de Communauté
14 avril 2025

SCHEMA DIRECTEUR DU DEVELOPPELENT ECONOMIQUE DU FORT

La CCARM s'est engagé à l 'achat du Fort en 2015 à son développement économique, un développement nécessaire pour la préservation su site historique.

L'expérimentation menée par la Communauté au travers du dispositif réinventer le patrimoine à démontrer qu'un projet d'envergure c'est-à-dire couvrant les 85 h était nécessaire.

Aussi aux visites historiques et l'animation culturelle, la Communauté est attaché à un aménagement global structurant.

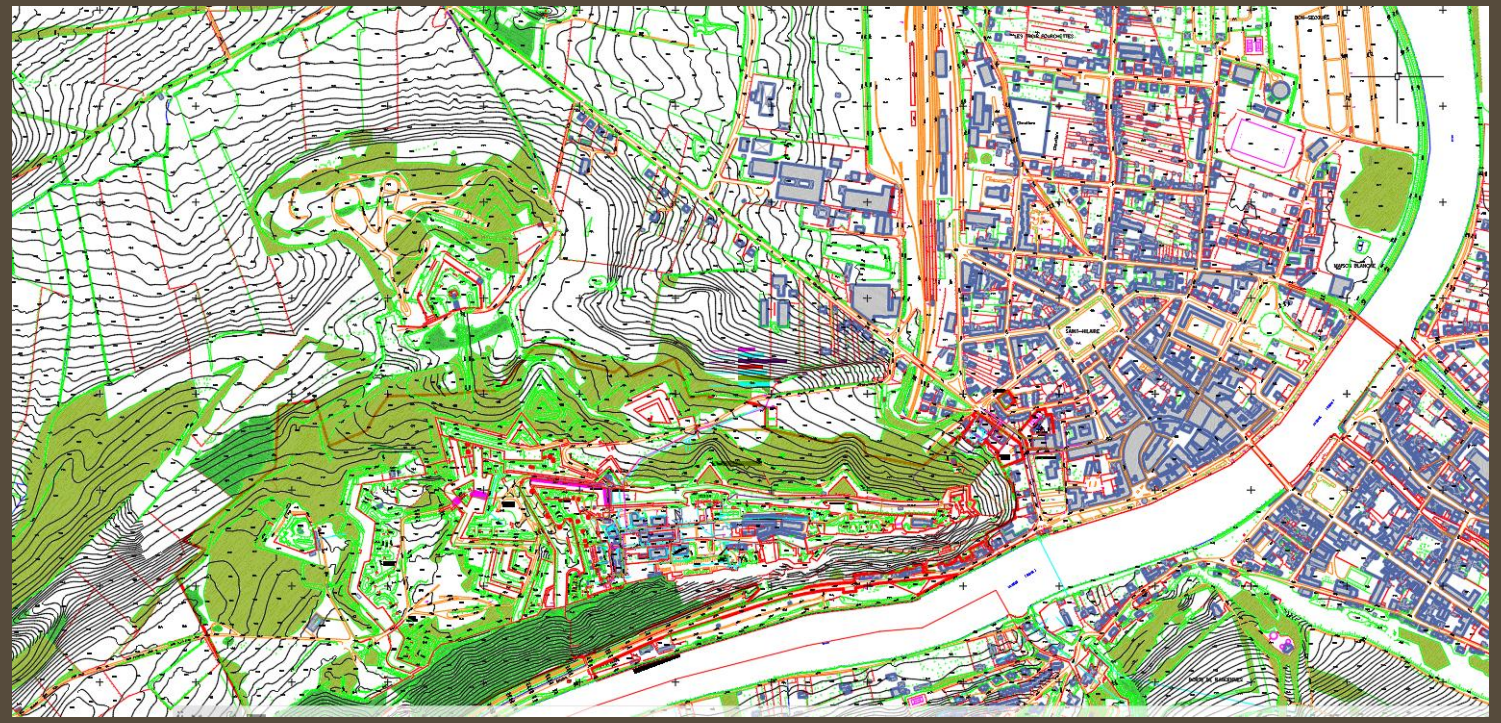

LES AXES DU SCHÉMA DIRECTEUR

1. L'accès public : faciliter et organiser un accès décarboné participant à l'attractivité du site,

2. Créer une attraction inédite, pérenne magnifiant l'atout du fort : ses points de vue,

3. Créer un restaurant dans un lieu emblématique du site participant à la réhabilitation d'un ancien bâtiment de casernement (22),

4. S'engager dans un projet structurant respectueux du site et de ses différentes vocations perpétuant la valeur humaine du CEC, le dépassement de soi : le bike parc

5. Poursuivre le développement des parties historiques dans sa dimension culturelle, patrimoniale en lien avec le tourisme de mémoire

Communauté de Communes
ARDENNE rives de meuse

L'ACCÈS PUBLIC PAR TÉLÉPHÉRIQUE

1. L'accès public : faciliter et organiser un accès décarboné participant à l'attractivité du site,

2. Requalifier les abords de la Gare SNCF de Givet : gare de départ du téléphérique, centre de renseignement et parking végétalisé

3. téléphérique par câble en évitant la réserve naturelle, de survoler la Pointe Est permet d'éviter la voiture sur site

4. A l'arrivée, construire un bâtiment à la fois gare d'arrivée et centre d'accueil et d'interpretation des visiteurs

5. le transport par câble est un mode de transport décarboné, connecté à la voie ferrée pour développer le slow tourisme

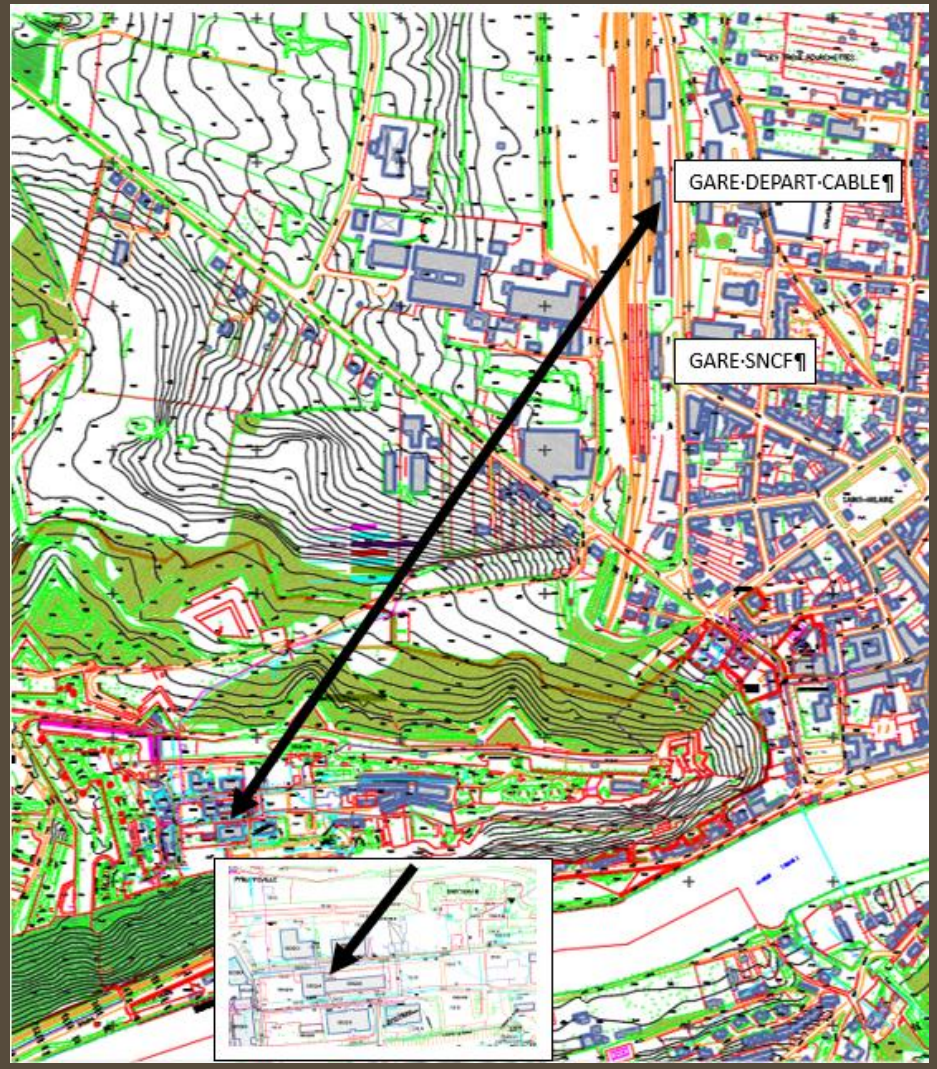

LE PAS DANS LE VIDE

1. Créer une attraction inédite, pérenne magnifiant l'atout du fort : ses points de vue, situé à 100m au dessus de la Meuse, face au Mont d'Haurs,

2. Un cheminement en verre qui longe la paroi Sud du Fort,

3. Appui métallique insérer dans la roche sans connexion avec la maçonnerie du monument

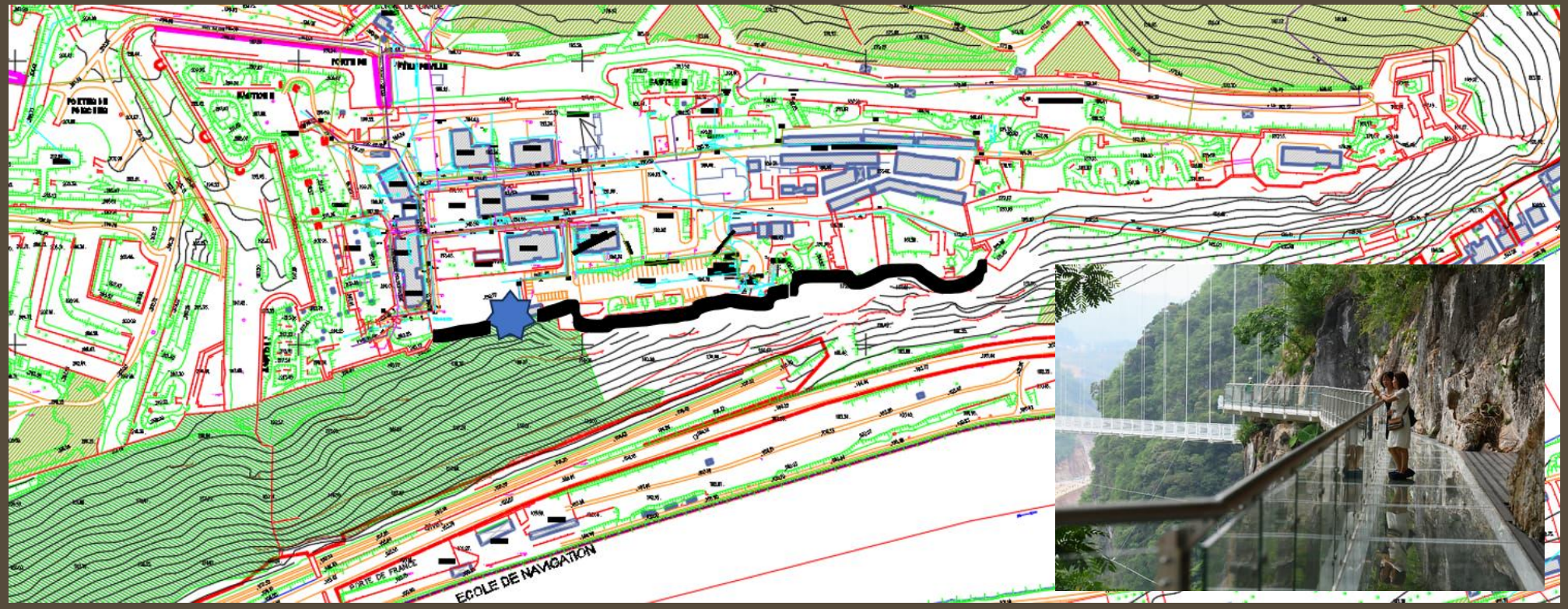

LE RESTAURANT AVEC VUE PANORAMIQUE

Le bâtiment 22, affecté à des locaux annexes du temps du CEC était un bâtiment en long occupant toute la longueur de la place. Le projet consiste à construire une extension sur l'emprise de l'ancien bâtiment accolé à l'existant, dans une touche moderne afin d'y aménager un restaurant. Le départ du pas dans le vide se faut par le restaurant, gratuit pour les clients du restaurants, il est payant pour les autres.

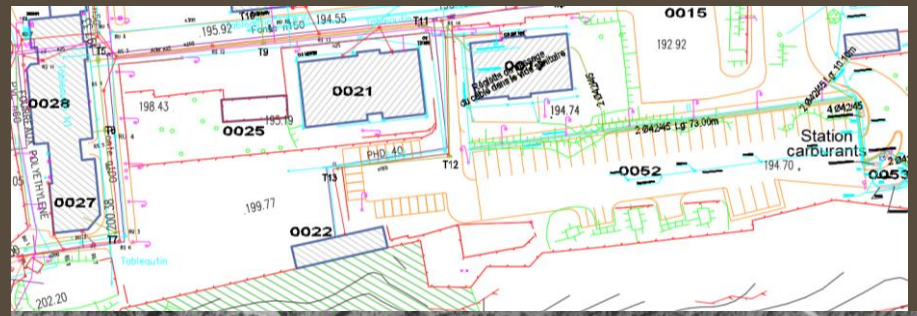

LE BIKE PARK

Le concept du Bike Park de Charlemont est un stade VTT XCO, avec :

- 17.000m2 d'espaces ludiques très variés

- 18 à 20km de parcours VTT de tous niveaux, satisfaisant aux critères XCO, mais aussi aux standards liés à l'attractivité à un public de masse.

- La création d'un centre d'accueil/services, en commun avec les besoins de développement du site identifiés par la SPL, indépendamment du VTT

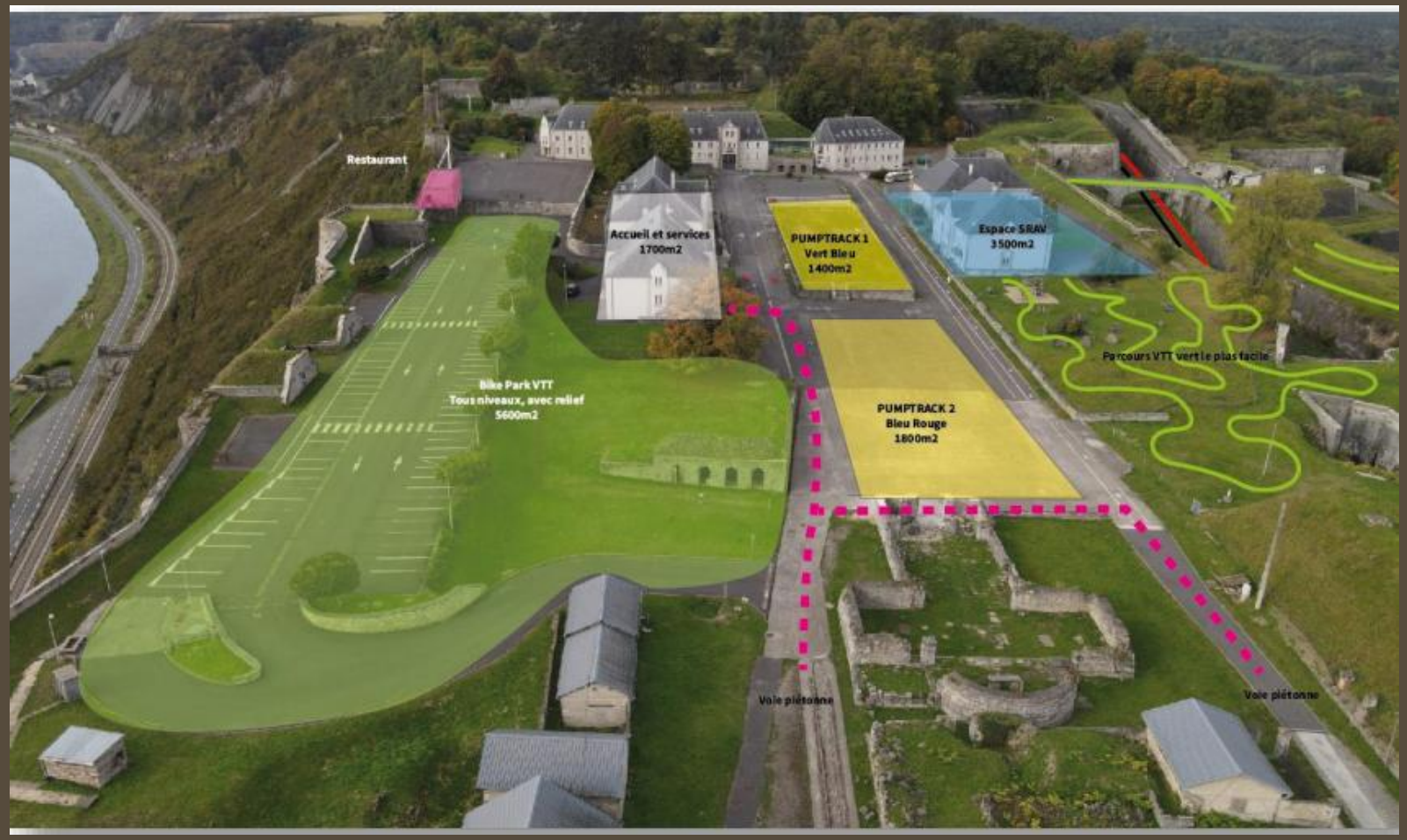

Communauté de Communes
ARDENNE rives de meuse

LE BIKE PARK

L'engagement de la Communauté :

Un projet vertueux : le moins impactant,

Préserver le milieu naturel,

Préserver et faire découvrir le Monument et son immensité,

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES PARTIES HISTORIQUES

1. Ouvrir à l'exploitation l'Hôpital de siège et la salle du Foyer,

2. Poursuivre la restauration de la pointe Est pour développer le réseau de visite de la partie historique,

3. Amorcer le projet de son et lumière des ateliers sous roc après l'achèvement des travaux de mise en sécurité des accès, en cours (fin prévue en 2025),

4. … et tous les possibles avec de la volonté et des moyens

CHARLEMONT

Communauté de Communes ARDENNE rives de meuse